

FORÊT SANCTUAIRE

La forêt sanctuaire est un concept très répandu Outre-Rhin, où des parcelles de forêts communales sont réservées pour être dédiées à l'inhumation des urnes contenant les cendres des défunts.

Les arbres sélectionnés deviennent **des concessions de sépultures durables**, intégrés dans un écosystème efficient où la **naturalité du site** et la **préservation des écosystèmes** sont le mot d'ordre.

En septembre 2023, la Ville de Schiltigheim accompagnée pour ce projet de l'association « **Au-delà des racines** », a inauguré une parcelle de presque un demi-hectare au sein du cimetière Ouest après y avoir planté une soixantaine d'arbres et des haies d'essences diverses, pour proposer ce nouveau mode de sépulture aux familles.



Chaque arbre peut accueillir 8 concessions familiales & chaque concession peut accueillir 4 urnes enterrées côte-à-côte

Lors de l'inhumation des cendres du défunt, un médaillon commémoratif gravé à son nom est remis par la Ville et placé au pied de l'arbre, comme souvenir de l'être disparu.

L'entretien de l'espace s'y limite au strict nécessaire pour la déambulation des familles et dans l'idée d'y voir se développer un écosystème propre au fil des années.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale sur l'avenir de nos cimetières communaux et leur intégration dans une approche de développement durable pour les générations futures.

*Exemples
de médaillons
commémoratifs*



Plus d'infos
sur **schilick.fr**

